



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 03.04.2009  
Modifié 25.09.2008  
**Ferramol anti-limaces**

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>Nom commercial</b>	Ferramol anti-limaces
<b>Fabricant / fournisseur</b>	W. Neudorff GmbH KG An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal Téléphone +49- (0) 5155/624-0, Fax +49- (0) 5155/6010, Télex -- E-Mail info@neudorff.de Internet www.neudorff.de
<b>Service des renseignements</b>	Betriebsleitung / Labor Téléphone +49- (0) 5155/624-165
<b>Renseignements en cas d'urgence</b>	Giftzentrale Berlin Téléphone +49- (0) 30/19240
<b>Conditions d'utilisation recommandées</b>	Appât molluscicide.

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Phrases R**  
aucun

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Caractérisation chimique

Appât sous forme de granulés contenant 1 % phosphate ferrique (= 10,0 g/kg phosphate ferrique; CAS 10045-86-0).

### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	Concentration	Classification
		aucun		

### Remarques complémentaires

Ne contient aucune matière dangereuse.

## 4. PREMIERS SECOURS

### Après inhalation

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.  
Aucune mesure particulière.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

### Après ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 03.04.2009  
Modifié 25.09.2008

## Ferramol anti-limaces

---

### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement en fonction des symptômes.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Tout moyen d'extinction approprié

eau  
mousse  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone

### Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

aucun

### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Ne pas inhaler les émanations de fumée.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### Les précautions individuelles

pas nécessaire

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### Les méthodes de nettoyage

Rassembler mécaniquement et à remettre dans son emballage d'origine.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Aucune mesure particulière nécessaire.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Stocker au sec.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 03.04.2009

Modifié 25.09.2008

## Ferramol anti-limaces

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Protection respiratoire**

pas nécessaire

**Protection des mains**

pas nécessaire

**Protection des yeux**

pas nécessaire

**Protection de la peau**

pas nécessaire

**Mesures générales de protection**

Eviter de toucher avec les yeux.

**Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Etat**  
granulé

**Couleur**  
bleu

**Odeur**  
pratiquement inodore

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	non applicable				avec 10 g/l d'eau: pH= 6,64
<b>Point d'éclair</b>	non applicable				
<b>Inflammation à l'état solide</b>	non inflammable				
<b>Température d'inflammation</b>	non applicable				
<b>Pression de vapeur</b>	pas nécessaire				
<b>Densité en vrac</b>	0,8 g/cm <sup>3</sup>				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	insoluble				
<b>Viscosité 1</b>	non applicable				

**Propriétés favorisant la combustion**

Le produit ne contient aucun agent inflammable

**Danger d'explosion**

Aucun danger d'explosion.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 03.04.2009

Modifié 25.09.2008

## Ferramol anti-limaces

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Conditions à éviter

non connu

#### Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL 50 aiguë par ingestion</b>	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 401	
<b>DL 50 aiguë par contact avec la peau</b>	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 402	
<b>Irritation de la peau</b>	Non irritant.	lapin	OCDE 404	
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.	lapin	OCDE 405	
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

#### Remarques générales

Le phosphate ferrique possède une qualité alimentaire

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	> 100 mg/l	Oncorhynchus mykiss	OECD 203 / EEC C.1	
<b>Daphnie</b>	> 100 mg/l	Daphnia magna	OECD 202, Part. I / EEC C.2	
<b>Algues</b>	> 100 mg/l	Scenedesmus subspicatus	OECD 201 / EEC C.3	

#### Remarques générales

Ne déchargez pas le produit non contrôlé dans l'environnement.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 03.04.2009  
Modifié 25.09.2008  
**Ferramol anti-limaces**

---

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Code déchets**  
06 13 01\*

**Nom du déchet**  
produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

**Recommandations relatives au produit**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et

des autorités compétentes.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

**Produit de nettoyage recommandé**

nettoyer mécaniquement

**Remarques générales**

Les quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte d'ordures polluantes  
Lire le mode d'emploi!

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Informations diverses relatives au transport**

Le produit n'est pas un produit dangereux.

---

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Remarques relatives à l'identification**

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA).

**Phrases R**

aucun

**Phrases S**

1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.  
49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Identification particulière de certaines préparations**

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (SP1).  
Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée supérieure ou égale à 5 mètres par rapport aux points d'eau (SPe3).

**Réglementation nationale**

**Classe de danger pour l'eau** 1 Auto-classification (RFA)



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 03.04.2009

Modifié 25.09.2008

## **Ferramol anti-limaces**

---

### **16. AUTRES DONNÉES**

#### **Utilisation recommandée et restrictions**

---

#### **Informations diverses**

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.